

Transcription de la vidéoconférence du 3 septembre 2020 – 18h CEST

Participants de la société

Christophe Douat, *Président du Directoire*
Jaime Arango, *Directeur Financier*
Franck Pouzache, *Directeur des Ressources Humaines*
Anh Nguyen, *Président du Conseil de Surveillance*
Virginie Lleu, *Président du comité de rémunération*
François Hellot, *Associé cabinet Dechert*
David Heuzé, *Directeur de la Communication*

David Heuzé

Bonjour, bienvenue à tous sur cette vidéo conférence en direct. Nous sommes à une semaine de l'assemblée générale de la société qui comme vous le savez certainement se tiendra dans des conditions particulières cette année. Elle sera à huis clos du fait des conditions sanitaires actuelles. Cependant et comme c'est la tradition chez MedinCell nous attachons une importance forte à pouvoir communiquer directement avec ses actionnaires. C'est pour ça que nous organisons cette vidéo conférence, et c'est aussi pour ça que vous avez la possibilité dès maintenant et tout au long de ce rendez-vous de nous poser vos questions en utilisant le petit module de messagerie qui se trouve sur la droite de votre écran. Alors avant de commencer, je voudrais vous indiquer que nous sommes aujourd'hui en présence de Christophe Douat qui est le Président du Directoire de MedinCell. Bonjour Christophe.

Christophe Douat

Bonjour David.

David Heuzé

Il y a également avec nous à Jaime Arango qui est le directeur financier de la société.

Jaime Arango

Bonjour David.

David Heuzé

Bonjour Jaime. Nous avons aussi avec nous Franck Pouzache, notre nouveau directeur des Ressources Humaines qui a rejoint la société au printemps dernier. Alors d'autres personnes sont avec nous mais en ligne cette fois. Nous avons Anh Nguyen, cofondateur de la société, Président du conseil de surveillance ; nous avons également avec nous Virginie Lleu qui fait aussi partie du conseil de surveillance et qui dirige le comité de rémunération de la société : et enfin avec nous également nous avons François Hellot, associé du cabinet Dechert à Paris qui accompagne la société depuis son introduction en bourse il y a un peu plus, il y a 2 ans maintenant, on va fêter les deux ans dans un mois. Alors sans plus attendre et avant de passer aux résolutions qui seront mises au vote qui sont mises au vote dans le cadre de l'assemblée générale de la semaine prochaine, avant aussi de répondre à vos questions, je vous propose qu'on fasse un point sur l'activité de la société depuis notre dernière assemblée générale c'était il y a 1 ans. Et donc je passe tout de suite la parole à Christophe. Christophe.

Christophe Douat

Merci David. Bonjour à tous. Tout d'abord en résumé ces douze derniers mois ont été vraiment une très bonne période pour la société, la quasi-totalité des programmes avancent sur le plan, mais surtout on s'approche de la première approbation de produit de MedinCell et ce sera sur le marché américain. Ça voudra dire des premiers revenus commerciaux mais aussi une validation complète de la technologie BEPO[®], celle qui est utilisée sur tous nos autres produits. Je vais commencer par vous parler d'abord de notre collaboration avec Teva avec qui vous le savez on développe trois antipsychotiques longue action. Notre programme le plus avancé en phase 3 a terminé son recrutement au mois de mai, vous le savez, on reste sur le timing annoncé, Teva prévoit des résultats intermédiaires d'ici la fin de l'année. Ces résultats, s'ils sont favorables, permettront à Teva de déposer une demande d'autorisation de mise sur le marché. Et notre hypothèse reste sur une approbation en 2021. Le deuxième

programme avec Teva et entré en phase 1 pendant cette période et le troisième en développement préclinique réglementaire. Donc vous voyez de très très belles avancées et des programmes sur lesquels on aura des nouvelles évidemment à communiquer dans les mois à venir.

David Heuzé

Merci beaucoup Christophe. Mais il n'y a pas que des programmes avec notre partenaire Teva dans le portefeuille de MedinCell.

Christophe Douat

Non bien sûr David, il y a un programme aussi très important qui était en phase 2, notre produit mdc-CWM, en traitement de la douleur post opératoire. Cette phase 2 s'est terminée au printemps. Nous avons annoncé que le partenaire allait rencontrer la FDA cet été. Ça a été réalisé. Nous étions présents à la réunion, on attend le retour écrit de la FDA, mais on peut d'ores et déjà dire que suite à ce meeting notre partenaire AIC prévoit toujours de démarrer la phase 3 dans les mois à venir, et c'est une très belle nouvelle. On avait annoncé aussi en début d'année que trois programmes atteindraient la phase de formulation finale, c'est la phase où on a démontré que l'injection longue action fonctionne in vivo et qu'on est prêt à rentrer en développement réglementaire. Nous confirmons ces trois programmes en formulation finale, d'ailleurs le premier, on l'a dit, a déjà atteint cette phase au mois de mars, c'est notre programme de contraception avec la Fondation Bill Gates. Le deuxième c'est notre programme interne, probablement prioritaire, celui sans doute aussi avec le potentiel financier le plus important. Il s'agit là de prévenir le rejet d'organes après transplantation, et là nos équipes techniques aussi envisagent une formulation finale en fin d'année. Le troisième c'est notre programme en santé animale, en traitement de la douleur postopératoire, et là aussi, dernière phase d'itération et nos équipes confirment que nous aurons une formulation finale ce trimestre.

David Heuzé

Et puis Christophe on a aussi cette année de nouveaux partenaires, de nouveaux programmes qui ont débuté, qui sont assez early stage, mais qui présagent de belles choses pour l'avenir.

Christophe Douat

Oui tout à fait David. On a 4 nouveaux programmes cette année. Donc deux programmes. Avec la Fondation Bill Gates, de nouveau en prophylaxie, prévention dans le VIH et le deuxième avec la Fondation UNITAID sur la malaria. On a aussi démarré ces dernières semaines, et c'est nouveau, deux études de faisabilité sur deux projets encore confidentiels mais avec des grandes industries pharmaceutiques.

David Heuzé

Merci beaucoup Christophe pour ces précisions. Maintenant je pense que ce qui intéresse aussi beaucoup les gens c'est savoir ce qui se passe avec le programme Covid-19, qu'on a lancé il y a quelques mois quand la crise a débuté. Christophe, peux-tu me dire où nous en sommes ?

Christophe Douat

Oui David. Je le ferai avec d'autant plus de plaisir que c'est vraiment très très excitant ce qui se passe. On avance au pas de charge et surtout toutes nos hypothèses sont en train de se confirmer. La pandémie continue, évidemment. L'incertitude sur les vaccins augmente, et beaucoup d'experts pensent d'ailleurs qu'on vend du rêve au public. Enfin l'ivermectine que nous utilisons continue à avoir des nouvelles positives comme traitement du Covid. Il y a juste quelques semaines Thomas Borody en Australie, le brillant découvreur du traitement des ulcères, a réussi à le faire accepter en Australie dans un traitement du Covid et il dit atteindre 100% de réussite sur ses traitements. Juste ces derniers jours une publication a montré de l'efficacité de l'ivermectine en spray dans les poumons et cette publication est très importante parce qu'elle tait toutes les controverses qu'il y avait sur les doses d'ivermectine nécessaires au traitement. Je vous rappelle que le choix de l'ivermectine n'est pas un choix au hasard, c'est un choix basé sur des décisions ou des fondements scientifiques solides. L'ivermectine a été démontrée il y a maintenant des dizaines d'années comme ayant le même effet que la nicotine sur le récepteur nicotinique qui a un rôle très important dans le Covid-19 et il y a maintenant plusieurs scientifiques qui ont émis l'hypothèse que c'est la nicotine en prophylaxie qui protège les fumeurs contre le Covid.

David Heuzé

Christophe est-ce que tu peux, s'il te plaît, nous rappeler d'abord quel est notre objectif avec ce programme, et nous dire aussi quelle est la stratégie, en tout cas nous donner des informations quant à la stratégie pour développer ce produit et l'amener jusqu'au patient.

Christophe Douat

Tout à fait David. Alors c'est important de réaliser que ces traitements de prophylaxie par injection ont déjà été promus dans la lutte contre le HIV et que seule l'injection longue action permet d'assurer la couverture du patient pour le protéger pendant la durée du traitement. Donc MedinCell cherche à développer une protection grâce à ces injections longue action, et notre stratégie a plusieurs volets. Nos équipes avancent extrêmement vite et la première formulation longue action sera prête en fin d'année pour aller en développement réglementaire. Cependant pour accélérer le futur développement réglementaire de cette formulation, on a décidé de montrer aussi que des comprimés d'ivermectine pris de façon quotidienne pouvaient protéger les patients contre le covid. Parce que cette preuve d'efficacité, que nous espérons avoir en parallèle du développement de l'injectable longue action, nous

permettra d'accélérer et de simplifier le processus réglementaire. La première étape pour aller dans cette preuve d'efficacité clinique c'est de faire un essai clinique qui va prouver l'innocuité de la prise quotidienne de comprimés d'ivermectine. Aujourd'hui l'ivermectine est administré en dose unique donc il faut qu'on montre, et il n'y a pas de sujet particulier mais nous devons le faire, que la prise quotidienne n'a pas, ne soulève pas de sujet particulier. Les équipes ont travaillé tout l'été pour démarrer ce premier essai clinique qui devrait démarrer je l'espère ce mois-ci et se terminer au courant du trimestre. Et nous serons prêts à ce moment-là à enclencher une phase efficacité sur l'ivermectine en comprimé.

Je vous rappelle aussi qu'il y a plus de 30 essais cliniques en cours dans le monde sur l'ivermectine. C'est un médicament au départ qui ne suscitait pas beaucoup d'intérêt parce que la big pharma s'intéresse surtout à des molécules qui peuvent leur rapporter beaucoup d'argent. L'ivermectine est un médicament usuel qui coûte très peu. On s'attend à des résultats de ces essais cliniques, certains dans des instituts très prestigieux, dans les mois qui viennent et tous ces résultats évidemment vont mettre de l'eau à notre moulin.

David Heuzé

Merci beaucoup merci beaucoup Christophe est-ce que tu as des choses à ajouter concernant ces 12 derniers mois, ce qui s'est passé chez MedinCell ? Je te laisse la parole.

Christophe Douat

Oui alors, nos équipes ont été fortement sollicitées David. Elles font et elles ont fait, elles continuent à faire des miracles pour que notre produit Covid soit disponible dans des délais très courts. Ce produit devrait aussi profiter de procédures réglementaires accélérées. On pense à MedinCell qu'il y a de plus en plus de chance pour que notre produit joue un rôle absolument majeur dans la lutte contre le Covid. Évidemment les équipes ont continué à faire progresser tous les programmes en parallèle, ce qui est un challenge énorme qu'elles ont réussi à faire.

Ces équipes, on continue à les renforcer avec des expériences, des compétences nouvelles pour mettre en place notre stratégie, pour gérer nos premiers essais cliniques, les aspects réglementaires, de qualité. Et plusieurs profils seniors de l'industrie pharmaceutique nous ont rejoints ces derniers mois.

Je voudrais de nouveau féliciter nos équipes qui ont maintenu le cap dans ce contexte complexe. Cerise sur le gâteau, nos finances se portent bien. Mais là c'est le domaine de Jaime et je vais lui laisser la parole.

David Heuzé

Merci beaucoup Christophe. Jaime, comme Christophe vient de le proposer je propose que tu prennes la parole, que tu nous fasses un petit point effectivement sur la situation financière, ce qui s'est passé l'an dernier, et peut-être aussi que tu nous donnes un peu de d'information sur ce qui pourrait se passer dans les dans les mois et années qui viennent, Jaime ?

Jaime Arango

Merci David. Bonjour à tous. En ce qui concerne la finance les choses sont simples. Un, tout est sous contrôle, deux notre situation financière est encore meilleure qu'il y a un an, et trois selon nos prévisions nous avons presque deux ans de visibilité financière aujourd'hui. En termes de revenu nous pouvons compter sur le milestone liés au développement de nos programmes avec Teva. Nous avons signé l'année dernière le deuxième grant avec la Fondation Bill et Melinda Gates qui nous donne accès jusqu'à 19 millions de dollars sur 4 ans. Et puis, au premier trimestre nous avons signé le partenariat avec UNITAID pour 6,4 millions de dollars à toucher pour les prochaines années. Ces derniers mois dans un contexte très difficile nous savons énormément augmenter notre cash disponible. On a encaissé presque 12 millions d'euros sous forme de PGE, prêt garanti par l'État. On a confirmé l'accès à 5 millions d'euros sur la troisième tranche dans le contrat avec la banque européenne d'investissement, sans d'autres conditions. Et puis finalement on a fait l'augmentation de capital de 15,6 millions d'euros en juin dernier dans une crise sans précédent et qui reste encore très incertaines. Mais on a su anticiper et dès qu'on a vu la possibilité de le faire nous avons appuyé sur le bouton, pour l'actionner, et ce dans l'intérêt de la société et bien évidemment pour celle de nous, nous les actionnaires.

David Heuzé

Merci beaucoup Jaime. Sans plus attendre je propose que l'on parle désormais de l'assemblée générale qui arrive dans 7 jours maintenant. Je le disais en début, et je pense que vous le savez tous, elle n'aura pas lieu dans sa forme traditionnelle cette année. Nous ne sommes pas en mesure de rassembler nos actionnaires, exercice qui pourtant nous plaît beaucoup chez MedinCell. Cependant cette assemblée générale qui a lieu à huis clos, qui ne sera pas diffusée, il n'y aura pas de live de l'assemblée générale, elle existe et donc vous actionnaires, vous êtes invités à voter à cette assemblée générale mais selon de nouvelles modalités exceptionnelles étant donné la situation. Alors ces modalités quelles sont-elles ? Il y a deux façons de voter. La première c'est un vote à distance avec le bulletin de vote qui est disponible sur notre site internet. Je rappelle l'adresse c'est invest.medincell.com. J'en profite pour préciser, parce qu'on vient de recevoir un message à ce sujet-là, qu'il y a toute la documentation de l'assemblée générale disponible sur ce site. Vous pouvez également en faire la demande en contactant notre équipe légale donc il y a une adresse email qui est legal@medincell.com. Donc vous pouvez télécharger ce bulletin de vote et l'envoyer. Alors attention par contre vous avez jusqu'au 7 septembre pour que ce bulletin soit reçu par notre partenaire CACEIS qui gère les votes. Il y a aussi cette année, et ça c'est une nouveauté, une deuxième façon pour exprimer vos votes. C'est un vote en ligne et pour pouvoir exprimer ce vote vous devez vous rapprocher de votre teneur de titre ou alors tout simplement vous rendre en général sur votre espace, sur votre compte personnel sur le site internet de votre teneur de titre, et cela doit vous permettre de voter très rapidement et directement au vote.

Alors comme je le disais on va passer, on va passer en revue assez rapidement les résolutions qui sont mises au vote dans le cas de l'assemblée générale ordinaire. Mais avant cela et notamment parce que plusieurs de ses résolutions sont liées aux rémunérations des membres à la fois du conseil de surveillance et du Directoire de la société nous avons trouvé qu'il était intéressant que Virginie Lleu, qui est en contact avec nous et qui préside le comité de rémunération de la société, nous explique quelle est la philosophie de cette rémunération chez MedinCell, quelle est notre politique et quelle est sa cohérence avec la stratégie de la société. Virginie c'est à toi

Virginie Lleu

Merci David. Tu m'entends bien là ça va ?

Bonjour, bonsoir à tous. Donc la démarche là effectivement est de vous expliquer quelle est notre philosophie sur les dimensions de rémunération, et sur nos critères au sein du comité de rémunération. La rémunération du Directoire est un élément clé de la gouvernance, un des éléments clés. Bien sûr ce n'est pas le seul, et c'est un outil important pour construire l'équipe et motiver les membres du directoire. C'est important pour attirer de nouveaux membres, et pour garder les membres actuels. Attirer de nouveaux membres. Bon il y a une réalité de marché à laquelle nous sommes confrontés, car on veut attirer bien sûr des experts et des personnes qui ont un niveau de séniorité élevé aujourd'hui au sein de MedinCell, puisque la société a beaucoup évolué, a beaucoup grandi et il y a un niveau aujourd'hui d'attente du marché qui est importante avec des réalisations et des milestones importants. Les personnes qui sont sollicitées, sont sollicitées par ailleurs auprès d'autres sociétés donc c'est des personnes qui ont le choix et il y a quand même une réalité de marché où il y a peu de candidates, c'est difficile de trouver des talents et des experts qui sont aussi prêts à rejoindre des petites l'entreprise de la taille de MedinCell et qui travaillent souvent dans des grands groupes avec des package généreux. On est vraiment dans un souci de faire attention donc aux salaires qu'on propose mais il y a une limite dans les efforts que les gens peuvent faire quand ils quittent des grands groupes avec effectivement là encore des package qui sont très complets. Donc il y a les valeurs de MedinCell et ça c'est important sur le partage de la valeur créée bien entendu et aussi de minimiser les écarts de rémunération au sein de la société et clairement ces écarts sont largement sous les recommandations des sociétés à mission vertueuse. Donc on est quand même à ce niveau-là très bon élève j'ai envie de dire, avec une vraie volonté de cohérence interne et externe. Nos critères du comité rémunération c'est toujours de proposer une rémunération adaptée, avec la volonté d'attirer et de conserver les meilleurs. On garde les talents par bien sûr la mission, les valeurs et l'ambiance de l'entreprise et aussi le potentiel de la société. Donc ce qui se passe c'est qu'il y a, on reste en bas de la fourchette par rapport à nos comparables, et on peut regarder pas mal d'exemples et on a fait des benchmarks. Les exemples des salaires sont très resserrés versus d'autres biotechs, entre autres sur le salaire du CEO, mais pas que. On propose un package d'actions à l'entrée pour compenser le bas de la fourchette et les efforts consentis par rapport aux rémunérations antérieurs et on souhaite maintenir la solidarité, l'alignement par le bonus collectif pour l'ensemble des collaborateurs y compris les membres du Directoire.

Sur le sujet de la rémunération variable, la politique de MedinCell depuis des années c'est un bonus global réparti entre tous les collaborateurs de la société au prorata du salaire de façon trimestrielle et en fonction de franchissement de milestones qui sont prédéfinis, ce sont les objectifs stratégiques de la société. Tout le monde dans l'entreprise en bénéficie et les modalités de rémunération variable des membres du Directoire, votées aujourd'hui, sont les mêmes que celles des autres collaborateurs de la société. C'est évidemment très différent, et là encore par des benchmarks qu'on a pu faire des autres biotechs où les bonus représentent souvent là plus de la moitié du salaire fixe, sans parler des packages de stocks et actions gratuites qui sont souvent concentrés sur le top management. Cette stratégie a toujours été chère à Anh et à Christophe et elle a montré son efficacité avec des résultats positifs. C'est un bon compromis et cela nous a permis d'attirer des talents.

David Heuzé

Merci beaucoup Virginie merci beaucoup. Alors comme je vous le disais au début nous avons avec nous Franck Pouzache qui a rejoint la société au printemps dernier. C'est le nouveau directeur des ressources humaines de la société et Franck je crois que tu voulais ajouter un mot à ce sujet.

Franck Pouzache

Oui absolument, merci David. Bonjour à toutes et à tous. dans le prolongement de ce que disait Virginie au sujet de la rémunération des dirigeants, ce sujet il s'inscrit dans un cadre plus global qui est celui de la politique de rémunération de l'entreprise. Depuis sa création, vous le savez, MedinCell à travers différentes phases et les systèmes de rémunération ont évolué au fil du temps. Dans sa phase actuelle de croissance MedinCell, et Virginie l'a rappelé, doit attirer de nouvelles compétences pour atteindre ses objectifs ambitieux.

Arrivé récemment, je suis d'ailleurs impressionné par la capacité de MedinCell à attirer des talents du monde entier avec des niveaux de salaire qui restent mesurés. Ma mission est de maintenir une cohérence à la fois interne mais aussi externe. L'enjeu est d'attirer les compétences dont nous avons besoin pour notre croissance, mais aussi de conserver nos talents alors même que la société est de plus en plus visible et que les sollicitations externes de nos collaborateurs sont et seront par conséquent plus nombreuses.

Nous travaillons sur ces questions de manière à ce que MedinCell demeure une société attractive pour l'ensemble de nos collaborateurs.

Cela passe par un package de rémunération motivant, mais pas seulement. Notre politique RH vise à offrir un réel développement professionnel à nos collaborateurs au travers de perspectives d'évolutions que nous leur offrons, au travers de formations, au travers d'une politique de gestion des carrières qui sont également des enjeux fondamentaux. Et c'est comme ça avec l'ensemble de nos collaborateurs et leur formidable énergie que nous pourrions relever nos défis à la fois actuels et futurs.

David Heuzé

Merci beaucoup Franck et bienvenue parce qu'on n'avait pas encore eu l'occasion de le dire. Alors maintenant je propose que l'on passe directement et vraiment à l'assemblée générale ordinaire avec les différentes résolutions qui sont mises au vote. Pour cela je vais te donner la parole Jaime.

Jaime Arango

Merci David. Nous allons passer premièrement sur les résolutions qui concernent l'assemblée générale ordinaire. Les résolutions 1 à 3 consistent à l'approbation des comptes sociaux et consolidés et l'affectation de résultat. Et je vous rappelle que toute la documentation est disponible sur notre site internet invest.medincell.com. Et là il y a notamment notre document d'enregistrement universel qui a été validé par l'AMF en juillet dernier. Les résolutions 4 à 7, c'est les approbations des augmentations de salaire de notre président du Directoire, Christophe Douat, de moi-même et les conventions passées avec des membres du conseil de surveillance, notamment la société L3S qui est liée à Virginie Lleu et la société NH consult liée à notre président du conseil de surveillance Anh Nguyen.

David Heuzé

Merci Jaime. Alors je reprends la parole pour la résolution 8 qui concerne en fait la réélection de Monsieur Olivier Sabri Markabi, alors qu'on appelle ici Sabri Markabi, sa réélection au conseil de surveillance de la société. Alors Sabri n'est pas avec nous en revanche je vous propose de le découvrir de faire connaissance avec lui à travers une petite vidéo.

Vidéo Sabri Markabi

David Heuzé

Merci beaucoup Sabri et tout de suite je propose que l'on reprenne les résolutions de l'assemblée générale ordinaire donc je redonne la parole à Jaime Arango notre directeur financier.

Jaime Arango

Nous continuons sur les résolutions 9 à 12 qui consistent à l'approbation des éléments de rémunération versés ou attribués aux membres du Directoire et du conseil de surveillance. Je vous rappelle et comme c'était dit tout à l'heure que les membres du Directoire ne bénéficient pas de bonus individuels mais de bonus collectifs au même titre que tous les collaborateurs de la société. Les résolutions 13 à 16 c'est l'approbation de la politique de rémunération de la société et finalement la résolution 17 c'est une résolution technique et commune à toutes les sociétés cotées pour que la société elle puisse acheter ses propres actions sur le marché.

David Heuzé

Merci Jaime. Alors on a fait la moitié des résolutions, qui concernaient l'assemblée générale ordinaire, maintenant on va faire les résolutions de l'assemblée générale extraordinaire. Et celles-ci en général concernent essentiellement les modalités de modification du capital. Je laisser Jaime détailler

Jaime Arango

Effectivement David. L'assemblée générale extraordinaire, les résolutions qui sont proposées c'est une continuation des résolutions votées et acceptées en juin 2018. Le package de résolutions de 18 à 32 donnent l'autorisation au Directoire, après autorisation du conseil de surveillance bien évidemment, pour réduire ou augmenter son capital avec l'émission de nouveaux titres, de pouvoir mettre aussi des incentives à long terme pour les collaborateurs et associés à la société, des instruments tel que les actions gratuites, BSA, stocks options avec le même plafond qui avait été approuvé en juin 2018. La résolution 33, c'est une résolution que légalement on doit proposer mais compte tenu que la société a mis déjà en place des instruments pour que les collaborateurs aient accès au capital de la société, le Directoire invite à rejeter cette solution. La résolution 34, c'est aussi une résolution obligatoire étant donné que les capitaux propres de la société sont négatifs à la fin de l'exercice au 31 mars 2020, mais comme nous l'avons vu précédemment, le financement des activités étant assuré, le Directoire invite évidemment à rejeter cette résolution pour ne pas dissoudre la société. Et finalement il y a la résolution 35 qui est le pouvoir pour les formalités.

David Heuzé

Merci beaucoup Jaime. Je crois qu'on a on a fait le tour alors on l'a fait un petit peu rapidement mais encore une fois toute la documentation est disponible sur notre site internet et vous pouvez aussi interroger la société en envoyant un email à l'adresse legal@medincell.com, legal ça s'écrit l-e-g-a-l. Je vous propose qu'on passe directement aux questions. On a reçu beaucoup de questions, on en reçoit beaucoup. On en avait aussi reçu quelques-unes, pas beaucoup, avant cette réunion notamment plusieurs questions qui portaient sur la rémunération. Et là Virginie et Franck tout à l'heure nous ont donnés quelques informations sur la philosophie au sein de la société mais Anh Nguyen, cofondateur de la société et actuellement Président du conseil de surveillance voulait rajouter un mot à ce sujet. Anh nous t'écoutes.

Anh Nguyen

Bonjour tout le monde. Merci d'être tous réunis par vidéoconférence. Premièrement l'étape que nous vivons aujourd'hui est une étape très difficile. Nous devons avoir une unification de tous les membres. Aujourd'hui il est très important de savoir que nous sommes dans un environnement extrêmement compétitif qui fait que nous devons essentiellement pour le bien de la société être capables de payer nos employés sur leur total package d'une façon qui est attractive pour justement attirer les meilleurs talents à travers le monde essentiellement. C'est une étape importante. Nous allons dans cette phase devenir vraiment une compagnie globale et les talents que nous avons besoin sont tirés de tous les coins du monde et pour ça nous devons être équipés pour faire ça. C'est important parce qu'il y aura très certainement beaucoup de changements dans beaucoup de choses que nous faisons aujourd'hui dans la structure de la société et même les membres qui vont suivre cette aventure. Donc attendez-vous beaucoup de changements dans les années qui viennent. Surtout dans les 2 ans qui vont venir aujourd'hui et c'est pour ça que nous devons rester unifier et ne pas à ne pas empêcher la compagnie d'attirer les meilleurs talents.

David Heuzé

Avez-vous prévu une augmentation de capital ? (Note de l'éditeur : le son de la vidéo est coupé)

Jaime Arango

Comme je vous le disais tout à l'heure nous avons augmenté fortement notre visibilité financière ces derniers mois. C'est grâce à cette visibilité qu'on espère aller au-delà de la première commercialisation d'un produit sur la base BEPO®. Et cette première commercialisation c'est un point d'inflexion, de création de valeur très important, et c'était notre but. Donc aujourd'hui nous n'envisageons pas d'augmentation de capital à court ou moyen terme, après il faut regarder aussi l'avancement de nos produits propres et sa création de valeur.

David Heuzé

Merci beaucoup Jaime. Alors maintenant je vais passer aux questions que nous recevons via le chat. Merci beaucoup pour toutes les questions que vous nous envoyez. Alors il y a plusieurs questions qui ont déjà été traitées dans ce qu'on a dit avant. Cependant je vais quand même les poser parce que je pense que ça peut être intéressant de refaire le point et de préciser les choses.

Alors la première question, Christophe je te l'adresse « AIC doit commencer une étude de phase 3 avant la fin de l'année, ont-ils eut un retour de la FDA suite à la fin de la phase 2, la phase 2 s'est terminée au printemps dernier ? »

Christophe Douat

D'accord, comme je l'ai évoqué tout à l'heure, la société a bien rencontré la FDA au mois d'août. On attend son retour écrit, mais les discussions confirment que la société peut continuer sur le plan défini. A savoir les prochaines étapes cliniques, donc la phase 3, qui devrait démarrer dans les mois qui viennent. Nous communiquerons plus sur ce sujet une fois que nous aurons cette confirmation.

David Heuzé

Alors la question suivante elle a déjà un petit peu été traitée mais je pense que ça peut être intéressant de repréciser les choses. Christophe : « avons-nous des news sur notre programme mdc-IRM. » mdc-IRM, je rappelle que c'est un antipsychotique, c'est le programme le plus avancé de la société, il est en phase 3, la dernière phase avant commercialisation, et il est développé avec notre partenaire TEVA qui pilote et finance ce développement. Christophe.

Christophe Douat

Ce qu'il faut comprendre, c'est que nous utilisons dans notre système de longue action une molécule qui s'appelle l'ivermectine, comme on en parlait tout à l'heure, cet ivermectine a en fait le même effet que la nicotine, sur le fameux récepteur nicotinique. Et on sait que la nicotine semble protéger les fumeurs contre le Covid. Donc ce qui est important déjà c'est qu'il y a de plus en plus d'éléments externe qui montrent que l'hypothèse de l'efficacité de cet ivermectine se confirme. Des études d'observation, j'ai parlé tout à l'heure de Thomas Borody en Australie, de cette étude d'efficacité in vivo qui est parue cette semaine. Il y a plus de 30 essais cliniques dans le monde aujourd'hui sur l'ivermectine, qui souhaitent montrer l'efficacité. On aura beaucoup d'éléments dans les semaines qui viennent, les mois qui viennent, qui devraient confirmer cette efficacité. Donc en parallèle notre stratégie est très claire, elle a été faite pour arriver à développer notre long-acting le plus rapidement possible. Donc la première étape c'est d'abord de développer cette formulation et la première formulation que nous aurons ça sera une formulation 1 mois, qui sera prête en fin d'année pour aller dans les étapes réglementaires. Mais pour accélérer le développement de cette formulation long action, on travaille en parallèle pour montrer l'efficacité de l'ivermectine en prévention, comme la nicotine. Aujourd'hui l'ivermectine est administrée dans les indications où elle est utilisée en dose unique et pas en dose régulière quotidienne comme dans notre injectable longue action. Donc il faut qu'on montre que dans une première étape qu'elle est, on démontre son innocuité en prise quotidienne. On n'a pas de sujet particulier mais il faut le faire pour des raisons réglementaires et il faut absolument sur ce projet-là que nous fassions toutes les étapes réglementaires de façon extrêmement rigoureuse pour éviter les débats, les allers-retours qui ont été fait notamment sur l'hydroxychloroquine, avec toutes les allégations qu'on a vu. MedinCell va vite. Mais on fait les étapes de façon extrêmement rigoureuse. Cette première étude clinique devrait démarrer ce mois-ci. Elle visera donc à montrer l'innocuité en administration régulière d'ivermectine, elle devrait se terminer ce trimestre, pour pouvoir enclencher dans la foulée une étude qui montrera son efficacité en prévention contre le Covid. Cette démonstration nous permettra j'espère de montrer que le Covid, que l'ivermectine est efficace en prévention et

permettra d'avoir un chemin réglementaire beaucoup plus rapide sur l'injection longue action. (Note de l'éditeur : il s'agit-là de la stratégie du programme mdc-TTG et non pas mdc-IRM)

David Heuzé

Merci Christophe si tu permets on va peut-être un peu compléter cette question avec ce que tu viens de dire, avec cette question de Monsieur Cazeaux : « *bonjour pour notre programme MDC alors IRM – alors je ne sais pas si on fait référence à l'ivermectine je pense que c'est le cas ici – pourrions-nous profiter de la décision de Monsieur Macron mise en place pour début 2021 afin d'obtenir l'AMM plus rapidement.* »

Christophe Douat

D'ores et déjà on voit que les systèmes réglementaires sont très à l'écoute de notre projet puisque on bénéficiera déjà sur cette première phase clinique que je viens de décrire, de processus extrêmement accélérés, puisque tout s'est fait là en quelques semaines et qu'on espère avoir les premiers patients ce mois-ci. On vous tiendra au courant évidemment parce que c'est une étape très importante pour le projet.

David Heuzé

Merci beaucoup alors pour la question suivante je vais l'adresser à Jaime ou à Franck je ne sais pas, un des deux, elle concerne l'effectif actuelle de la société, les perspectives à un an, est-ce que la question de l'agrandissement des locaux à Jacou reste d'actualité. Alors je précise qu'il y a beaucoup de ces informations qui sont dans la documentation qui parfois peut paraître un peu, un peu énorme, donc on va essayer quand même d'apporter quelques éléments de réponse Jaime tu le fais peut-être sur l'effectif actuel ?

Jaime Arango

Très bien, l'effectif au 31 mars était de 140 personnes. Compte tenu du Covid, bien évidemment, ce contexte et les actions que nous avons mis en place, notamment le gel des recrutements avait été mis en place. Mais comme nous l'avons mentionné tout à l'heure nous cherchons de nouveaux talents pour accompagner la croissance de l'entreprise dans des nouvelles activités pour accompagner l'avancement des différents produits. Nous n'avons des croissances sur les effectifs, c'est quelque chose qui peut varier selon les profils qui sont recherchés, mais qui vont accompagner cette croissance des dépenses comme on l'avait mentionné en juin dernier, une croissance autour de 10% à 15% en dehors du programme TTG, là je parle des dépenses.

David Heuzé

Merci beaucoup Jaime. Alors je vais revenir sur le programme TTG, donc le programme TTG c'est notre programme Covid-19. Donc on vient de recevoir une question, alors qu'on vient de recevoir par internet, alors parfois les canaux se mélangent, concernant le financement de ce programme. « *Aujourd'hui comment prévoyons-nous de financer les développements de ce produit dans les mois et peut-être années qui viennent.* »

Jaime Arango

Pour ce programme bien spécifiquement nous avons comme objectif pour la société que ce programme soit cash neutral et pour ça il faut trouver le financement pour le programme spécifiquement. Nous avons déjà commencé des activités de financement pour amorcer les premières activités liées à ce programme et nous allons continuer, plus on aura de data plus on pourra trouver des financements pour ce programme-là.

David Heuzé

Merci beaucoup Jaime. Alors la question suivante concerne également ce programme TTG, pour le Covid avec de l'ivermectine, on nous pose la question « *comment expliquer l'absence de communication à ce sujet ?* » Je ne sais pas si tu veux y répondre Christophe, ou si tu veux que j'y réponde ?

Christophe Douat

Oui, on avance, la société s'est concentrée aujourd'hui pour avancer sur le programme pour mettre en place le plan, mettre en place les projets. On a 8 task forces en parallèle qui travaillent sur le projet, ça va des task forces de formulation, de market access, de réglementaire, qualité, clinique... et aujourd'hui que le plan commence à être bien défini nous allons commencer à communiquer et nous ferons de façon un peu plus détaillée quand l'essai clinique de safety dont j'ai parlé à l'instant démarrera.

David Heuzé

Merci beaucoup Christophe. Je vais revenir un petit peu en arrière parce que.

Christophe Douat

Un petit point aussi David, pour éviter aussi à avoir à faire de la veille sur l'ivermectine, puisque les nouvelles comme on le disait sont de plus en plus fréquentes. Nous anticipons aussi de communiquer pour que vous puissiez comprendre le contexte sur l'ivermectine en parallèle évidemment de l'avancement du projet.

David Heuzé

Merci beaucoup Christophe. Donc je vais revenir un peu en arrière parce que Monsieur Cazeaux que j'ai cité tout à l'heure me signifie que sa question en fait concernait bien le projet avec T, le projet IRM. Je reprends sa question je

vous la lit excusez-moi : « si les résultats sont bons pourrions-nous profiter d'une ATU » (note de l'éditeur : ATU, Autorisation Temporaire d'Utilisation), donc une autorisation de mise sur le marché, en tout cas faire la demande, ce serait notre partenaire qui la ferait dès 2021, dès le début 2021 et je précise la question on est là sur le territoire américain, c'est aux États-Unis que ça se passe.

Christophe Douat

Je pense avoir répondu à cette question tout à l'heure. L'information que j'ai communiquée est l'information maximum que Teva nous autorise aujourd'hui à divulguer. Teva, c'est vraiment de minimiser l'information qui est communiquée pour des raisons concurrentielles évidemment. Ce produit sera vraiment un produit disruptif avec des qualités nouvelles, best-in-class dans le secteur. Je répète donc le recrutement s'est terminé au printemps que nous restons sur le plan donc que Teva aura des résultats intérimaires ce trimestre, qui devraient lui permettre, si favorables, de poser le dossier pour l'autorisation de mise sur le marché

David Heuzé

Merci Christophe. Alors avant de passer à la question suivante je voulais faire un petit point. On a reçu deux questions qui concernent le cours de notre action. Je voulais signaler qu'en tant que société cotée nous ne sommes pas autorisés à commenter le cours de l'action, c'est pourquoi je ne vais pas prendre cette question, je m'en excuse, on aimerait le faire, mais en tout cas on n'a pas le droit de le faire, c'est la réglementation qui est comme ça. Et je passe directement à la question suivante. La question suivante est très intéressante, elle concerne la santé animale. Je vous la lit. « Vous aviez un annoncé un partenariat avec Cornerstone pour travailler sur la santé animale en 2019, effectivement c'était en septembre 2019. Le programme KPT fait-il partie de ce partenariat et sachant que le développement de produit pour les animaux est moins long, dans combien de temps peut-on espérer des premières avancées ? » Je te donne la parole Christophe à ce sujet.

Christophe Douat

Donc là la crise du Covid a rendu le financement de notre partenaire potentiel difficile. KPT en faisait partie mais au vu des difficultés, nous réévaluons les options pour optimiser le potentiel dans ce secteur-là. Ce programme avance très vite. Comme je le disais c'est un des trois programmes qui aura une formulation finale cette année, c'est un programme qui ira va plus vite parce qu'il a une durée courte, 7 jours de durée de relargage et aussi des processus réglementaires plus légers en santé animale. Ce programme pourrait et devrait contribuer assez tôt aux revenus de produits de la société. En tout cas, pas aussi tôt évidemment que notre produit phare avec Teva, mais peut être le deuxième ou troisième. Donc aujourd'hui c'est un programme dont on va garder une grande partie du contrôle parce qu'il aura une importance évidemment financière. Chemin faisant, on réévaluera notre stratégie de partenariat une fois que la crise là ce sera un peu stabilisée, mais en tout cas le programme avance très vite.

David Heuzé

Merci Christophe. Alors on reste sur la santé animale avec cette question de Christophe, « sur quel domaine travaillez-vous en médecine vétérinaire, douleur, infection, contraception ou autres ? »

Christophe Douat

Alors ce premier programme est en douleur post-opératoire. On a évidemment d'autres produits dans le pipe, qui sont en évaluation de marché pour certains, d'autres qui sont en évaluation technique. Pour des raisons confidentielles aujourd'hui on ne divulgue pas ces programmes.

David Heuzé

Merci Christophe. Passons directement à la question suivante : « bonjour à tous aux vues de votre présentation le meilleur est à venir pour cette fin d'année. Aux vues des programmes en cours et des nouveaux pourriez-vous nous confirmer que leur financement sont déjà validé, où avez-vous avoir besoin de nouvelles participations extérieures. » Jaime je te laisse la parole.

Jaime Arango

Merci David. Effectivement lorsque je parle de la prévision et de la visibilité de cash ça tient bien compte que tous les programmes avancent comme prévu. Donc quand on dit que la visibilité financière est pour les deux ans à venir, ça tient compte que tous les différents programmes auront le financement. Les programmes actuels, auront le financement pour pouvoir poursuivre et créer de la valeur pour nous les actionnaires.

David Heuzé

Merci beaucoup Jaime. Je propose donc de passer à la question suivante, celle-ci je vais y répondre en fait ça va aller très vite. En termes de recrutement qui pouvons-nous contacter pour candidater ? La réponse elle est très simple. Toutes nos offres d'emploi sont disponibles sur notre site internet www.medincell.com, et si vous voulez candidater, d'ailleurs j'en profite pour faire passer le message, il faut absolument passer par notre site internet. Alors une question qui n'est pas vraiment une question mais plutôt une remarque mais peut-être qu'on peut dire quelque chose, « n'oubliez pas la rémunération des actionnaires », est-ce que Jaime ou Christophe ? Christophe

Christophe Douat

Évidemment elle est toujours ce qui guide beaucoup de nos décisions et qui nous concerne en premier lieu puisque nous nous sommes tous actionnaires, moi en particulier, mais tous les employés de la société. Donc le cours de l'action est très important pour nous et guide beaucoup notre communication et le développement de nos produits évidemment.

David Heuzé

Merci beaucoup Christophe. Je prends la question suivante : « *méconnaissant les salaires des personnes je ne sais pas à quoi correspond les revendications des sociétés vertueuses, ni ce qu'est un salaire modéré. Concrètement les salaires les plus hauts aujourd'hui sont-ils plus de 10 fois les salaires les plus bas dans la société ? Est-ce que les nouvelles résolutions qui vont être votées ou qui seront mises au vote font passer ce cap.* »

Christophe Douat

C'est une question très simple à répondre, Virginie a commencé à y répondre en partie. Les sociétés à mission vertueuses ont effectivement un plafond 10 entre le salaire le plus bas d'une société et le plus haut. Et nous sommes inférieurs à ce niveau à MedinCell, et je vous recommande d'aller voir donc les documents sur la gouvernance d'entreprise. Jaime m'indique que c'est en page 193 de notre document d'enregistrement universel où vous verrez les chiffres.

David Heuzé

Page 193 donc de l'URD qui est disponible sur notre site internet, merci Christophe. Alors je passe à la question suivante, qui pour le moment est l'avant dernière question, sauf si d'autres questions arrivent. « *Dans quelle mesure, - alors je ne sais pas si c'est Jaime ou peut-être Franck ou Christophe qui va prendre cette question - dans quelle mesure il y a-t-il des salariés en télétravail actuellement chez MedinCell, est-ce que nous considérons que le télétravail peut-être un avantage pour recruter des talents dans le monde entier aujourd'hui, comme certaines entreprises le disent.* »

Christophe Douat

Je vais d'abord expliquer que MedinCell a toujours un historique, toujours eu un historique de télétravail assez fort et c'était nécessaire. Justement c'est une excellente question, pour pouvoir s'adapter à l'éloignement de certains talents et donc on a toujours mis en place les mécanismes, les processus qui permettaient de le faire. Avec la crise du Covid ces processus nous ont bien servi, puisqu'au final la société a continué à fonctionner vraiment de façon extrêmement fluide alors que beaucoup de nos salariés étaient en télétravail. Même en début de l'été quand les contraintes commençaient à se relâcher nous gardions toujours des pourcentages de télétravail et une grande rigueur dans la gestion du Covid à MedinCell et puis au final non seulement ça nous permet effectivement de travailler avec des talents qui sont éloignés, mais ça nous a permis aussi de développer des nouveaux, nouvelles façons de fonctionner, de communiquer, best-in-class qui nous ont permis aussi d'optimiser beaucoup de nos processus. Le télétravail a certains défauts, mais aussi de grandes qualités et on est toujours à MedinCell à l'affut d'améliorer nos processus de fonctionnement.

David Heuzé

Merci beaucoup Christophe. Je passe à la question suivante. « *Puisque nous devons voter les résolutions qui concernent les rémunérations des directeurs, est-ce que vous pouvez nous donner une fourchette de ces salaires ?* » Alors avant de vous donner la réponse je vais vous préciser encore une fois qu'il s'agit d'informations publiques qui sont toutes disponibles sur la documentation qui est téléchargeable sur notre site internet et notamment dans le fameux document de référence, l'URD, qui a été validé par l'AMF en juillet dernier. Alors Jaime, vu que c'est toi qui signes les chèques.

Jaime Arango

Très bien. Comme je le mentionnais à Christophe tout à l'heure, cette information se trouve sur le chapitre 5 du document d'enregistrement universel pages 192-193 et là on parle de rémunération. Par exemple du Président du Directoire, Christophe Douat, qui avait un montant dû au dernier exercice, de rémunération fixe plus variable de 258 000 euros. Avec Joël Richard à 194 000 euros, moi-même à 147 000 euros et puis Nicols Heuzé à 68 000 euros. Mais si vous voulez plus d'informations il y a, les équipes finance, nous avons bien travaillé, il y a toute la documentation avec tous les détails que vous voulez dans cette documentation.

David Heuzé

Merci beaucoup Jaime. Je prends la dernière question. Alors c'est une question on va revenir sur notre projet ivermectine, Covid, car on fait aussi de l'ivermectine avec Unitaid. « *Pouvez-vous nous décrire la valeur ajoutée de MedinCell dans la solution thérapeutique contre le Covid, ainsi que le marché adressable par cette solution ?* » Christophe qu'elle est notre valeur ajoutée ?

Christophe Douat

Tout à fait. Dans un traitement de prévention, de prophylaxie, la valeur d'une injection longue action est double. On comprend bien que contrairement à un vaccin, un traitement prophylaxie protège tant qu'on prend le traitement. Donc si on l'arrête, on est plus protégé et c'est pour ça d'ailleurs que dans le VIH tout le traitement par prophylaxie a basculé dans une injection longue action. Le deuxième avantage évident c'est que quand on devra donner des comprimés quotidiens aux patients dans des EPHAD, à des personnels soignants, à des personnes essentielles dans

la police ou l'armée, prendre un médicament tous les jours est très contraignant et d'avoir une injection d'abord mensuelle et puis ensuite trimestrielle permet de soulager les efforts nécessaires. Donc aujourd'hui notre stratégie cependant elle est de favoriser l'utilisation de comprimés en prévention, en prophylaxie, en démontrant l'efficacité comme je l'expliquais tout à l'heure. Ça va être notre première stratégie. Le but là c'est d'encourager évidemment l'utilisation d'ivermectine si elle s'avère efficace comme on le pense en prévention dans le monde. Et vous imaginez la demande et les conséquences qu'il y aura sur ces comprimés d'ivermectine. D'ailleurs on commence à réfléchir à cette stratégie de production pour faciliter la production, la rendre plus efficace. Et l'injection longue action arrivera quand le marché et quand les gens, les cliniciens commenceront à être habitués à la prise d'ivermectine pour se protéger. Et cette injection longue action se focalisera évidemment sur les endroits à forte valeur ajoutée : les EHPAD par exemple où il faut absolument protéger les patients, certaines populations avec des comorbidités, du diabète, l'obésité, des problèmes respiratoires, peut-être certaines populations qu'on appelle dans notre jargon des populations essentielles dans la police, l'armée, des populations qu'il faut protéger pour que notre société puisse fonctionner normalement. Donc vous imaginez l'enjeu mondial sur lequel on travaille, vous imaginez les quantités de traitement qui seront nécessaires. Heureusement MedinCell a démarré sa vision de santé globale sur une technologie qui nous permet d'avoir des déploiements rapides et efficaces sur des populations très importantes, c'est pour ça que les fondations Bill Gates ou Unitaïd nous ont choisis sur des thèmes de la contraception ou du paludisme. On profitera de ces atouts de la technologie et aujourd'hui il faut qu'on franchisse ces étapes de façon scientifique rigoureuse absolue, en profitant de toutes les recherches, de tous les essais cliniques qui sont faits en parallèle pour alimenter ce projet, qui s'il atteint ses objectifs, évidemment transformera la société.

David Heuzé

Merci Christophe. Alors on va compléter cette réponse avec la question suivante, qui est très claire et je pense que c'est une question que beaucoup de gens se posent. « Si un vaccin pour le Covid est trouvé est-ce que le programme de MedinCell, donc d'ivermectine - pas IRM, il s'appelle TTG ce programme - aura toujours lieu d'être ? »

Christophe Douat

Alors je vais peut-être répondre à la première partie de la question, si un vaccin est trouvé. Parce qu'aujourd'hui à MedinCell évidemment on est en contact avec tous ces Key opinion leaders mondiaux, on était au téléphone avec Thomas Borody la semaine dernière, avec l'équipe de Barcelone qui est en train de faire des essais cliniques sur l'ivermectine, avec Jean-Pierre Changeux, un des plus grands neuroscientifiques de notre temps avec qui on est en contact de façon hebdomadaire et ainsi de suite. Tous sans exception émettent des doutes sur la faculté d'un vaccin à régler le problème du Covid. Vous avez vu dans la presse récemment que les asymptomatiques dans certains cas ont des réponses immunitaires très faibles, que certains patients qui sont symptomatiques sont de nouveau malade quelques mois après, on a mentionné certains cas. Beaucoup de vaccins sembleraient avoir une durée d'action limitée, il y évidemment les sujets de production et puis enfin faites le test autour de vous, peu de gens aujourd'hui semblent enclins à se faire injecter par un vaccin nouveau qui n'a pas été encore avéré sur des centaines de milliers de personnes. Donc oui on pense qu'il y aura toujours une place pour notre traitement ivermectine prophylaxie même si un vaccin arrive parce que ces vaccins auront forcément des limitations dans leur cible, dans leur durée, voire des problèmes peut-être des problèmes à assurer une protection sur les mutations éventuelles du virus. On sait aujourd'hui qu'il mute de façon rapide et les vaccins ne sont pas toujours équipés pour traiter ces mutations.

David Heuzé

Merci Christophe. Je vais passer la parole à Anh Nguyen, notre président du conseil de surveillance qui voulait ajouter quelque chose à ce sujet ou au sujet de ce programme je crois. Anh on t'écoute.

Anh Nguyen

Premièrement, rappelez-vous que cette crise Covid est exactement la raison pourquoi une compagnie comme la nôtre doit exister. C'est à dire qu'il est impossible de considérer un monde où nous laissons des poches de Covid un peu partout en Afrique, en Asie et ailleurs. C'est vraiment une crise qui nous permet de déployer des médicaments peu coûteux pour couvrir tout le monde qui doit être couvert. La deuxième chose c'est qu'avec l'efficacité à 50 % des vaccins qui seront acceptés par les États-Unis par exemple, il est actuellement impossible que nous obtenions une couverture suffisante pour protéger la propagation. Même pour les gens vaccinés, cet atout, c'est-à-dire une protection chimique que nous avons avec les agents antiviraux sera nécessaire de toute façon. Pour vous donner un exemple, à 50%, 100% des gens doivent être vaccinés si vous voulez avoir une chance d'avoir une protection adéquate. C'est seulement quand on monte à 80% d'efficacité que, ce que j'appelle un effet sur la population entière peut être obtenu. Aujourd'hui il n'y a aucun moyen de vacciner 100% des gens qui sont en contact avec le coronavirus. Donc pour nous la place de l'ivermectine, en combinaison avec les vaccins est essentiel. Il n'y a pas de choix entre ou bien les vaccins ou bien notre troisième voie, qui est la protection à travers des antiviraux. Rappelez-vous aussi que nous avons aujourd'hui les antiviraux comme pour le Covid, mais rappelez-vous qu'il y a aussi le dengue et d'autres maladies graves qui sont tout doucement en train de monter de plus en plus vers nos pays développés. Nous avons eu le premier cas de dengue dans l'Hérault justement qui est de provenance de l'Hérault, par des moustiques qui se sont habitués à survivre maintenant l'hiver pour faire circuler le virus de la dengue. Donc pour MedinCell, ce n'est pas seulement l'ivermectine pour le Covid, mais tout une approche de virologie et de protection pour toutes les pandémies du futur et aussi les problèmes viraux qu'on va rencontrer dans le XXI^{ème} siècle.

David Heuzé

Merci beaucoup Anh, alors avant de conclure, deux choses. La première, Jaime tout à l'heure a donné les rémunérations des membres du Directoire, dans un souci de transparence. Anh, je vais aussi donner ta rémunération pour l'exercice passé en tant que Président du conseil de surveillance et pour toutes les activités que tu mènes chez MedinCell. Cette rémunération s'élevait à 116 000 euros sous forme d'une convention pour le dernier exercice. Alors aussi avant de conclure je vais passer la parole à François Hellot, François si tu nous entends, qui est avec nous depuis le début, parce qu'on a reçu un message d'un actionnaire qui s'inquiète et qui est surpris qu'il y ait beaucoup de résolutions de l'assemblée générale extraordinaire qui sont liées à des potentielles augmentations de capital. Et peut-être François ça vaudrait le coup d'expliquer un petit peu aux gens pourquoi une société comme MedinCell doit s'armer de ces instruments pour préparer le futur si nécessaire.

François Hellot

Merci David. Bonsoir à tous. Tout d'abord je tiens à rassurer cette personne qui pose cette question. Ces résolutions figuraient déjà dans l'assemblée générale qui était préalable à l'introduction en bourse, et c'est sur la base de l'une de ces résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire de juin il y a deux ans que nous avons pu mettre en œuvre l'opération d'émission d'actions nécessaire à l'introduction en bourse. De la même manière c'est sur la base de l'une de ces résolutions, comme Jaime l'a exposé tout à l'heure, que la société a pu profiter d'une opportunité en juin dernier de procéder à une augmentation de capital et renforcer ses fonds propres. Ces résolutions sont nécessaires pour permettre à la direction de la société éventuellement de faire appel au marché si les circonstances le permettaient et surtout allait dans le sens de l'intérêt de la société. Deuxièmement, oui David tu as parfaitement raison, ces résolutions sont tout à fait standards, elles consistent en fait à mettre en place des délégations au profit du Conseil de surveillance et du Directoire, donc les organes sociaux de la société pour pouvoir procéder à des émissions de titres, certains sont en faveur des salariés, des titres qui permettent l'intéressement au capital des salariés, Jaime vous l'a exposé tout à l'heure, ce sont plusieurs résolutions qui sont afférents à l'émission de différents types permettant l'intéressement au capital et d'autres sont des délégations données par l'Assemblée Générale pour permettre de faire un appel au marché, soit sous forme de titres dilutifs, soit sous forme de titres non dilutifs. C'est évidemment plafonné, il ne s'agit pas de donner une délégation sans limite, il y a un plafond, et ce plafond est le même que celui qui avait été prévu lors de l'assemblée générale préalable à l'introduction en bourse, en termes de pourcentage de dilution.

David Heuzé

Merci beaucoup François pour ces précisions et merci d'avoir été avec nous. Donc cette réunion touche à sa fin, je crois qu'on est arrivé au bout des questions. Je vais d'abord donner la parole à Christophe et puis après je donnerai la parole à Anh pour conclure notre rendez-vous de ce soir. Christophe.

Christophe Douat

Oui merci David. Je voudrais vraiment remercier tous les participants à cette téléconférence. MedinCell a un historique de communication avec ses actionnaires très fort. Je voudrais remercier évidemment les membres fondateurs de MedinCell, mais aussi tous les anciens employés qui ont contribué au fil du temps à la construction de la société. Aussi aux employés existants qui sont là comme on le voit toujours pour faire avancer les programmes de la meilleure façon possible. Les nouveaux qui viennent de nous rejoignent. Je voudrais remercier aussi tous les actionnaires institutionnels qui nous soutiennent depuis l'introduction en Bourse et le grand public de plus en plus nombreux qui s'intéresse à ce que fait MedinCell. Vous êtes plusieurs centaines ce soir à nous écouter, de plus en plus nombreux à chaque fois. Malgré la crise on continuera à communiquer, on va faire évoluer notre communication pour s'adapter et vous tenir au courant. N'hésitez pas si vous avez des questions des suggestions de communication à les faire passer à David. On les prendra en compte toujours dans un souci d'amélioration. Merci encore.

David Heuzé

Merci beaucoup Christophe et donc je donne le mot de la fin à Anh. Anh.

Anh Nguyen

Merci à tous pour avoir participé à cette réunion. Il est très important que nous restons essentiellement sur notre modèle d'entreprise aussi. Rappelez-vous que in fine nous pensons que le XXI^{ème} siècle demande des compagnies comme nous, qui sont capables de donner les meilleurs médicaments techniquement faisables à tout le monde. Ça semble simple mais c'est extrêmement complexe parce que nous allons contre le courant d'aujourd'hui qui est de maximiser le profit de ces compagnies pharmaceutiques très rapidement. Nous pensons que c'est sur le temps que nous pouvons construire cet instrument de travail qui est : comment donner le bénéfice de la technologie moderne à tout le monde à travers le globe pour des problèmes qui sont devenus des problèmes de pandémie et des problèmes qui affectent tout le monde à travers le monde. C'est notre mission mais nous allons continuer avec votre aide et surtout avec votre support. Merci à tout le monde et je me réjouis de vous rencontrer plus tard dans l'année parce que c'est une année qui sera très chargée de bonnes nouvelles. Merci beaucoup.

David Heuzé

Merci beaucoup Anh, et effectivement il y a beaucoup de bonnes nouvelles qui devraient arriver dans les semaines et mois qui viennent et ce sera d'occasions de venir à votre rencontre, vous nos actionnaires. Donc il me reste plus qu'à vous remercier une nouvelle fois, à vous souhaiter une bonne soirée, à faire aussi attention à vous en cette période, et à très bientôt au revoir merci à tous.